

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20240924-2024-DM-118A-AU
Date de télétransmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

public Notifié le 08/10/2024

GOUSSAINVILLE – n° 2024/.....

Pour le maire
Par délégation de signature,
le Rédacteur
Valérie HETUIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

H. Hetuin

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2024-DM-118A du 24 septembre 2024

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9).

CULTURE - Convention relative à l'accueil de théâtre en jeu avec La Faïencerie – Théâtre de Creil, PIVO- Scène conventionnée Art en Territoire et la Ville de Goussainville pour l'installation « Théâtre en jeu » à l'Espace Culturel Sarah Bernhardt.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 4 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que Théâtre en jeu est un jeu d'énigmes itinérant pour tous les âges, de 8 à 108 ans, capable de s'adapter à toutes les structures souhaitant l'accueillir,

Considérant qu'avec 9 boîtes à échelle humaine, les participants découvrent l'univers du théâtre en passant par la billetterie, l'atelier des techniciens, le foyer des artistes, la régie, le poste de sécurité, la loge des artistes, la loge habilleuse et bien entendu la scène du théâtre,

Considérant que la Ville a décidé de l'installation du « Théâtre en jeu » du lundi 16 au vendredi 20 septembre inclus, pour une durée totale de 5 jours, à l'espace Sarah Bernhardt,

Considérant la convention proposée, ayant pour objet de définir les modalités d'accueil de l'installation Théâtre en jeu à Goussainville, pour une durée totale de 5 jours,

DECIDE

Article Unique : : DE SIGNER la convention proposée par La Faïencerie - Théâtre de Creil, Allée Nelson - CS 50012 - 60104 CREIL et PIVO - Scène conventionnée Art en territoire - 14, avenue de l'Europe - 95600 EAUBONNE, pour l'installation de « Théâtre en jeu », à titre gratuit, du 16 au 20 septembre 2024 à l'Espace Sarah Bernhardt.

Le Maire,
Abdelaziz HAMIDA
Maire de GOUSSAINVILLE
(95) - n°01

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.